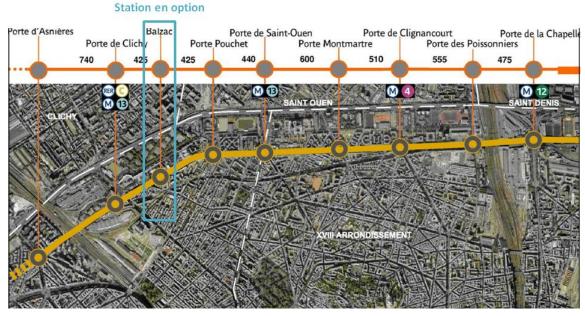


Prolongement du T3 de la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières

Le Conseil du STIF approuve à l'unanimité le Dossier d'objectifs et caractéristiques principales (DOCP) et définit les modalités de la concertation publique à venir du projet.

Cette extension du tramway T3 entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières consiste en un prolongement de l'arc nord du tramway T3 (reliant dès 2012 la porte de Vincennes à la porte de la Chapelle) sur une longueur de 4,7 km. La longueur totale de l'arc nord sera donc de 14,3 km (la longueur de l'arc sud Pont du Garigliano – porte de Vincennes restant inchangée à 12,8 km).

Le prolongement comporte 7 nouvelles stations, soit une station tous les 600m. Une station supplémentaire est proposée en option entre la porte Pouchet et la porte de Clichy. Le trafic journalier est estimé à 85 000 voyageurs par jour sur le prolongement seul, et 175 000 sur l'ensemble du tronçon nord prolongé.



Le tramway circulera de 05h00 du matin à 00h30 le soir environ (1h30 les vendredis et samedis soirs), avec un intervalle de 4 minutes en heure de pointe et 8 minutes en heure creuse. Le temps de parcours estimé est de 15min (contre 20 à 25 sur le même tronçon sur le PC3)

Ce prolongement au-delà de la porte de la Chapelle figure au projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) de 2008, au plan de mobilisation de la Région pour les transports ainsi qu'au Contrat particulier 2009-2013 signé entre la Région et le Département de Paris.

A ce stade, le coût du projet est estimé, aux conditions économiques de janvier 2010, à environ 205 M€ HT pour les infrastructures et équipements, auxquels s'ajoute environ 41M€ pour l'achat du matériel roulant (12 rames).

La concertation préalable sera organisée par la ville de Paris pour le compte du STIF, au regard de l'avis de la CNDP. Elle débutera fin 2010 – début 2011.

Mise en service prévisionnelle : 2017